

## 1. Le projet

Actuellement, 25 % des porcelets sevrés ne peuvent être engraisés sur le site d'exploitation par manque de place, le GAEC Nayet ayant recours à l'intégration pour élever ceux-ci.

Le GAEC souhaite donc rapatrier la totalité des places d'engraissement nécessaire à son activité sur son site naisseur engraisseur situé au 19, rue fontaine 62134 Prédefin. Pour cela, la construction d'un bâtiment d'engraissement de 720 places est nécessaire.

Cet investissement ne s'accompagne d'aucune augmentation du cheptel truie, il permet de valoriser mieux la main d'œuvre en diminuant les déplacements, de diminuer le coût d'investissement car le système d'alimentation est déjà présent (machine à soupe), les accès, les réseaux EDF et eau sont déjà présents sur le site.

Afin, de valoriser la recherche d'autonomie alimentaire sur l'exploitation, le projet prévoit la mise en place d'une fabrication d'aliment à la ferme.

Le coût global de ce projet serait de 393 000 €.

## 2. L'approche économique du projet.

### 2.1. Les investissements prévus

- Bâtiments engraissement : 302 000 €
- Fabrication d'aliment à la ferme : 91 000 €

Les investissements projetés permettent d'engraisier la totalité des porcelets nés sur l'élevage sur place. Ce qui permet une économie annuelle de 13 300 € correspondant aux indemnités versées pour l'intégration actuelle, et de 3000 € correspondant à la différence de prix entre aliments achetés et aliments fabriqués à la ferme.

A noter, qu'actuellement la fabrication d'aliment à la ferme est réalisée par une entreprise extérieure dont le coût annuel est de 18 000 €.

Le financement de ces investissements sera réalisé pour une partie par l'intermédiaire d'un emprunt bancaire réalisé auprès du crédit mutuel, pour l'autre par des subventions dans le cadre du PCAE mesure 04 01 02.

A ce niveau le bâtiment et le matériel d'élevage sont éligibles, sauf la fosse de stockage des lisiers estimée selon devis à 61 245 €. La part subventionnable est donc de  $302\ 000\ € - 61\ 245\ € = 240\ 755\ €$

La fabrication d'aliment à la ferme est subventionnable dans le même type de mesure PCAE.

Selon les dernières mesures connues au niveau PCAE (mars 2016), on peut estimer que le % de subvention serait de 46,7 % sur le montant des investissements soit :

$$(240\,575 \text{ €} + 91\,000 \text{ €}) \times 46,7 \% = 154\,845 \text{ €}$$

Le montant de l'investissement à charge serait donc de 238 154 € dont

- 189 651 € pour le bâtiment
- 48 503 € pour la fabrication d'aliment

## 2.2. Les remboursements de prêt prévisible

Les tableaux ci-dessous vous présentent les remboursements de prêt prévisible suite au projet.

### Simulation de remboursement pour le bâtiment Somme empruntée 156 072 € sur 15 ans à 2.25 %

Remboursement constant sur 1 période d'échéances annuelles

	Capital	Intérêts	Annuités	Capital restant
001	8863	3512	12375	147209
002	9063	3312	12375	138146
003	9266	3108	12375	128880
004	9475	2900	12375	119405
005	9688	2687	12375	109717
006	9906	2469	12375	99811
007	10129	2246	12375	89682
008	10357	2018	12375	79325
009	10590	1785	12375	68735
010	10828	1547	12375	57907
011	11072	1303	12375	46835
012	11321	1054	12375	35514
013	11576	799	12375	23939
014	11836	539	12375	12102
015	12102	272	12375	0

TOTAUX :	29551	185625
----------	-------	--------

**Simulation de remboursement pour le matériel d'élevage du bâtiment**  
**Ventilation et alimentation**  
**Somme empruntée 33 579 € sur 9 ans à 2.25 %**

Remboursement constant sur 1 période d'échéances annuelles

	Capital	Intérêts	Annuités	Capital restant
001	3408	756	4163	30171
002	3484	679	4163	26687
003	3563	600	4163	23124
004	3643	520	4163	19481
005	3725	438	4163	15757
006	3809	355	4163	11948
007	3894	269	4163	8054
008	3982	181	4163	4072
009	4072	92	4163	0

TOTAUX :	3890	37467
----------	------	-------

**Simulation de remboursement pour la fabrication d'aliment à la ferme**  
**Somme empruntée 48 503 € sur 9 ans à 2.25 %**

Remboursement constant sur 1 période d'échéances annuelles

	Capital	Intérêts	Annuités	Capital restant
001	4922	1091	6013	43581
002	5033	981	6013	38548
003	5146	867	6013	33402
004	5262	752	6013	28140
005	5380	633	6013	22759
006	5501	512	6013	17258
007	5625	388	6013	11633
008	5752	262	6013	5881
009	5881	132	6013	0

TOTAUX :	5618	54117
----------	------	-------

Comme le montre les tableaux ci-dessus, le montant des remboursements des 3 prêts nécessaires sera annuellement de 22 551 €

L'économie réalisée par l'arrêt des intégrations, l'amélioration des résultats techniques liés au niveau bâtiment et l'arrêt de l'appel à une entreprise extérieure pour la fabrication d'aliment permettra une économie de 34 300 €

L'investissement permet de diminuer les dépenses de 11 749 €/an et contribue donc à une amélioration de la situation financière de l'exploitation du GAEC Nayet..